

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Claude POUSIN, Vice-président de la Communauté d’Agglomération du Bocage Bressuirais chargé de l’aménagement de l’espace et de l’urbanisme ;

Certifie avoir fait procéder à l’affichage à l’extérieur du siège de la Communauté d’agglomération, du 21/12/2022 au 21/01/2023, de l’arrêté A-2022-09 en date du 16 décembre 2022 portant sur l’ouverture de l’enquête publique concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais afin de permettre l’implantation d’un centre de tri des déchets recyclables par la SPL Unitri sur la commune de Mauléon.

Fait à Bressuire

Le 03/01/2023



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Claude POUSIN, Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais chargé de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme ;

Certifie avoir fait procéder à l'affichage à l'extérieur du siège de la Communauté d'agglomération, du 21/12/2022 et jusqu'à la fin de l'enquête publique programmée le 08/02/2023, de l'avis d'enquête publique se référant à l'arrêté A-2022-09 en date du 16 décembre 2022 portant sur l'ouverture de l'enquête publique concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais afin de permettre l'implantation d'un centre de tri des déchets recyclables par la SPL Unitri sur la commune de Mauléon.

Fait à Bressuire

Le 03/01/2023



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Pierre-Yves MAROLLEAU, Maire de la Commune de Mauléon

Certifie avoir fait procéder à l'affichage à l'extérieur de la mairie de Mauléon, du 05/01/2023 au 05/02/2023, de l'arrêté A-2022-09 de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais en date du 16 décembre 2022 portant sur l'ouverture de l'enquête publique concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais afin de permettre l'implantation d'un centre de tri des déchets recyclables par la SPL Unitri sur la commune de Mauléon.

Fait à Mauléon

Le 05/01/2023

*Le Maire,*

Pierre-Yves MAROLLEAU



## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné Pierre-Yves MAROLLEAU, Maire de la commune de Mauléon

Certifie avoir fait procéder à l'affichage, à l'extérieur de la mairie de Mauléon et de la mairie-annexe de Loublande ainsi que sur la parcelle 105ZO0005, du 21/12/2022 et jusqu'à la fin de l'enquête publique programmée le 08/02/2023, de l'avis d'enquête publique se référant à l'arrêté A-2022-09 de la Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais en date du 16 décembre 2022 portant sur l'ouverture de l'enquête publique concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Bocage Bressuirais afin de permettre l'implantation d'un centre de tri des déchets recyclables par la SPL Unitri sur la commune de Mauléon.

Fait à Mauléon

Le 05/01/2023

Le Maire,

Pierre-Yves MAROLLEAU

